



PREFECTURE DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale  
des affaires culturelles  
Pôle Architecture  
et Patrimoine

Arrêté n° 2012 064 0003

portant inscription au titre des monuments  
historiques de l'ancien logis dit « café du  
marché » à PUISSEGUIER (Hérault)

LE PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON  
PREFET DE L'HERAULT  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

La commission régionale du patrimoine et des sites entendue en sa séance du 24 NOVEMBRE 2011,

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier,

considérant que l'ancien logis dit « café du marché » présente sur le plan de l'histoire et de l'art un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de l'importance du décor de son exceptionnel plafond peint.

**ARRETE :**

Article 1<sup>er</sup> : Est inscrit au titre des monuments historiques l'ancien logis dit « café du marché », en totalité, y compris son plafond peint, situé , place de l'église à PUISSEGUIER (Hérault), figurant au cadastre section K sur la parcelle n° 404, d'une contenance de 97ca, et appartenant à la COMMUNE de PUISSEGUIER (Hérault) , hôtel de ville, n°siren 213 402 258. Celle-ci en est propriétaire par acte passé devant Me Jean-Louis FRUTUSO, notaire à QUARANTE (Hérault) le 5 juillet 2011, publié au bureau des hypothèques de BEZIERS (Hérault) le 12 juillet 2011, vol. 2011P n°5696.

Article 2 : Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai au ministre de la culture et de la communication, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Article 3 : Il sera notifié au préfet du département, au maire de la commune propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Montpellier, le

13 FEV. 2012

Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Jean-Christophe BOURSIN

Département :  
HERAULT

Commune :  
PUISSERGUIER

Section : K  
Feuille : 000 K 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 01/02/2012  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43  
©2011 Ministère du budget, des comptes  
publics, de la fonction publique et de la  
réforme de l'Etat

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

13 FEV. 2012

Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Jean-Christophe BOURSIN

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
CENTRE DES IMPOTS FONCIERS  
11 Av PIERRE VERDIER B.P 751 34522  
34522 BEZIERS CEDEX  
tél. 04 67 35 69 03 -fax 04 67 35 69 00  
cdif.beziers@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

